Bruxelles : un imam pakistanais radical récite une sourate du Coran au micro du Parlement bruxellois avant de recevoir un prix des mains de la socialiste Nawal Ben Hammou, secrétaire d'État bruxelloise à l'Égalité des chances

16/02/2024 à 15h56



Des images qui circulent sur les réseaux sociaux montrent un imam pakistanais récitant, lors d'une cérémonie de remise de prix à la mi-janvier, une sourate du Coran au Parlement bruxellois. Cet événement n'était pas organisé par le Parlement bruxellois, nous précise-t-on. Suite à cet incident, le règlement sera modifié pour faire "respecter la neutralité étatique", selon le président du Parlement, Rachid Madrane (PS).

Des images partagées sur X notamment par le député fédéral Theo Francken (N-VA). On y voit Muhammad Ansar Butt, un imam pakistanais, récitant des chants religieux dans le Parlement

bruxellois.

> *Scandale en Belgique : Un imam pakistanais a récite une prière islamique au Parlement bruxellois pic.twitter.com/sn65QPUqqS*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) February 16, 2024*

Selon Bruzz, l'imam a publié cette vidéo sur ses réseaux sociaux le 15 janvier. Il s'agirait d'une prière rituelle de l'Islam. Des images qui font bondir le député N-VA, interrogé par nos confrères: *"C'est extrêmement discutable, voire choquant. La séparation entre l'État et la religion est sacrée pour moi. Il est répréhensible que quelqu'un vienne réciter des versets coraniques au parlement de la capitale de l'Europe."*

La scène s'est déroulée lors d'une cérémonie de remise de prix aux Bruxellois d'origine pakistanaise "*qui se sont distingués*" dans divers domaines, notamment des sportifs ou des entrepreneurs. *"Comme à de nombreuses occasions, Madame Ben Hamou a été conviée à remettre un prix par une association, l'association Friends of Brussels en l'occurrence"*, explique son porte-parole. Celui-ci précise qu'elle n'est pas l'organisatrice de l'événement, et ne finance pas l'association.

À l'entame du chant, la secrétaire d'Etat bruxelloise Nawal Ben Hamou (PS) *"a alors quitté l'hémicycle considérant qu'un parlement même s'il doit s'ouvrir à la société civile dans sa diversité, n'est pas un lieu ordinaire, mais une institution étatiste à part entière"*, rajoute son porte-parole. La secrétaire d'État rappelle *"que la neutralité de l'État est un principe fondamental et doit dès lors conduire à éviter la célébration de rituels philosophiques ou religieux en son sein."*

Le cabinet précise qu’un rabbin et un prêtre étaient également présents lors de l’événement.

Rappel à l’ordre

De son côté, le président du Parlement, Rachid Madrane (PS), explique que l’événement n’a pas été organisé par le Parlement, mais s’inscrit dans les visites régulières organisées à la demande des députés, ici Hasan Koyuncu. Il rappelle que si le Parlement doit être un lieu ouvert aux citoyens, cet incident n’aurait pas dû se produire.

“C’est une institution publique, c’est le coeur de la démocratie, cela doit rester neutre”, explique sa porte-parole. Afin d’éviter que cela se reproduise, Rachid Madrane entend rappeler cela au député en question, ainsi qu’aux différents chefs de groupe. De plus, la question sera abordée lundi, et le règlement sera modifié, pour rappeler que “la neutralité doit être respectée”.

bx1.be